MATINÉE DÉBAT

« L'orientation au Lycée et APB »

Organisée par le Conseil Local
FCPE du Collège-Lycée Buffon
Samedi 6 décembre 2014

Organisation de la matinée

- Accueil et présentations
- L'information sur l'orientation à Buffon
- <u>Un exposé sur l'orientation post-Bac</u>

  par Isabelle Le Quillec
- APB – Témoignages et retours d'expérience

par Fabienne Curtenaz – Anne Innocente – Daniel Bonté

- Le débat

  entre parents et élèves

Avant de commencer ...

Qui êtes-vous ?

Autour de l’orientation au Lycée

(Rappels)

L’INFORMATION A BUFFON

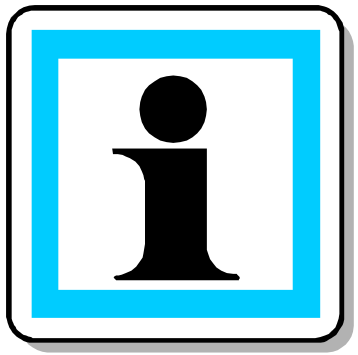

« COP » et « CIO »

- COP – Conseiller d'Orientation Psychologue
  - Attachée au CIO de Paris 7ème et 15ème
- Le CIO – Centre d'Information et d'Orientation
  - Un service gratuit et ouvert à tous
  - 99 rue d'Alleray (place Falguière) Paris 15e
  - 01 56 08 50 80 ce.cio15@ac-paris.fr
  - Toute la semaine 10h00-13h00 et 13h30-17h30 (période scolaire) et 19h30 le jeudi soir
  - Rendez-vous possible avec un conseiller

Pour prendre rendez-vous avec votre COP :

- Mme GROSDEMONGE Prisca

  gprisc70@gmail.com

- Au Lycée Buffon, les élèves s'inscrivent sur le cahier qui se trouve au CDI.
- Au CIO, en appelant le 01 56 08 50 80 pour un rendez-vous.

Les enseignants, le Forum des métiers, …

- Le professeur principal
- Les autres enseignants

- Le **Forum des métiers** organisé par les deux Fédérations de parents FCPE et PEEP
  - Samedi 7 février 2015 de 9h30 à 12h30
  - Pour les élèves de la 3e à la Terminale

- Les « Portes ouvertes » des CPGE de Buffon Samedi 7 février 2014 de 11h30 à 16h30.

Les réunions d'information à Buffon

(cf. le calendrier du trimestre sur le site de Buffon)

- A venir
  - 8 janvier 2015 à 18h : Infos Admission Post Bac (COP/PP/Direction) - Parents de Terminale
  - 18 décembre 2014 - Rendez-vous individuels parents / professeurs Terminales
  - 2 février 2015 à 18h - Infos orientation (COP/PP/Direction) - Parents d'élèves de 2nde

Autres sources d'information

- Le CIDJ http://www.cidj.com
  - Métro Bir Hakeim, 101 quai Branly Paris 15e
  - Service d'information : 01 44 49 29 32
    - Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 13h
    - Accès sans RV du mardi au vendredi de 13h à 18h
    - Le samedi de 13h à 17h
  - Entretien gratuit et sans rendez-vous avec un COP
    - Et entretien complémentaire sur RDV peut être proposé par les conseillers après une première visite.
- http://www.orientation-pour-tous.fr/

Un site de l'État, des Régions et des partenaires sociaux

L’ORIENTATION POST-BAC

Isabelle Le Quillec

Conseil en orientation scolaire

LA DEMARCHE D'ORIENTATION SCOLAIRE

Un faisceau d'éléments à prendre en compte

1. Ce que je suis
2. Ce que je veux
   ce que j'aime
3. Ce que je peux
   ce que je sais
4. Ce qui est possible
   ce qui existe

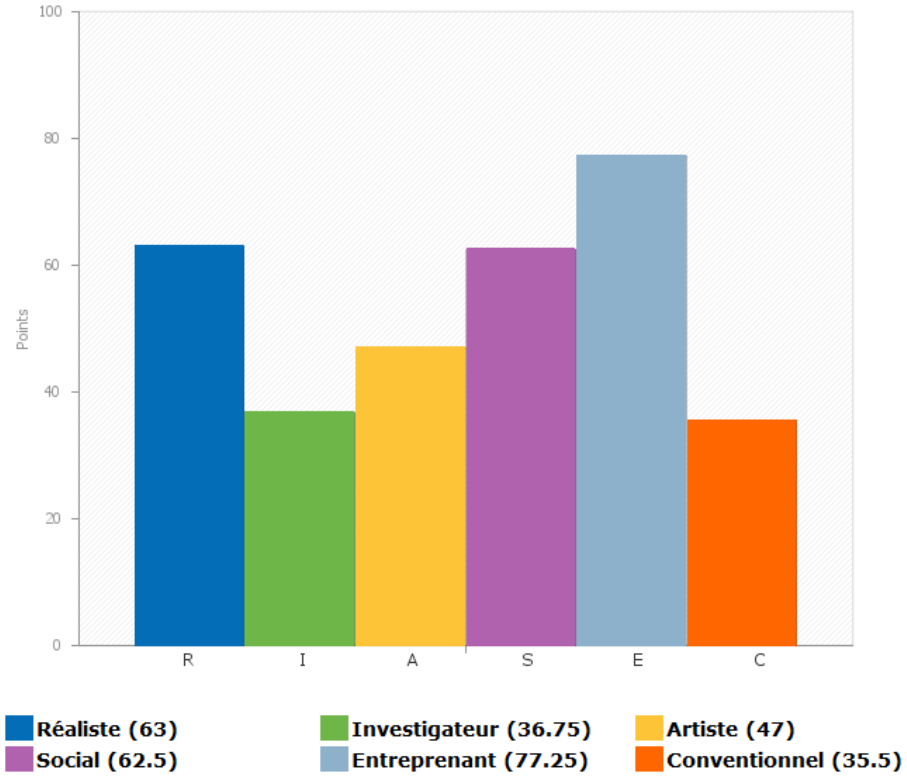

LES CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTES FILIERES APRES LE BAC

Les Diplômes à l'heure de l'Europe et de l'International : le LMD

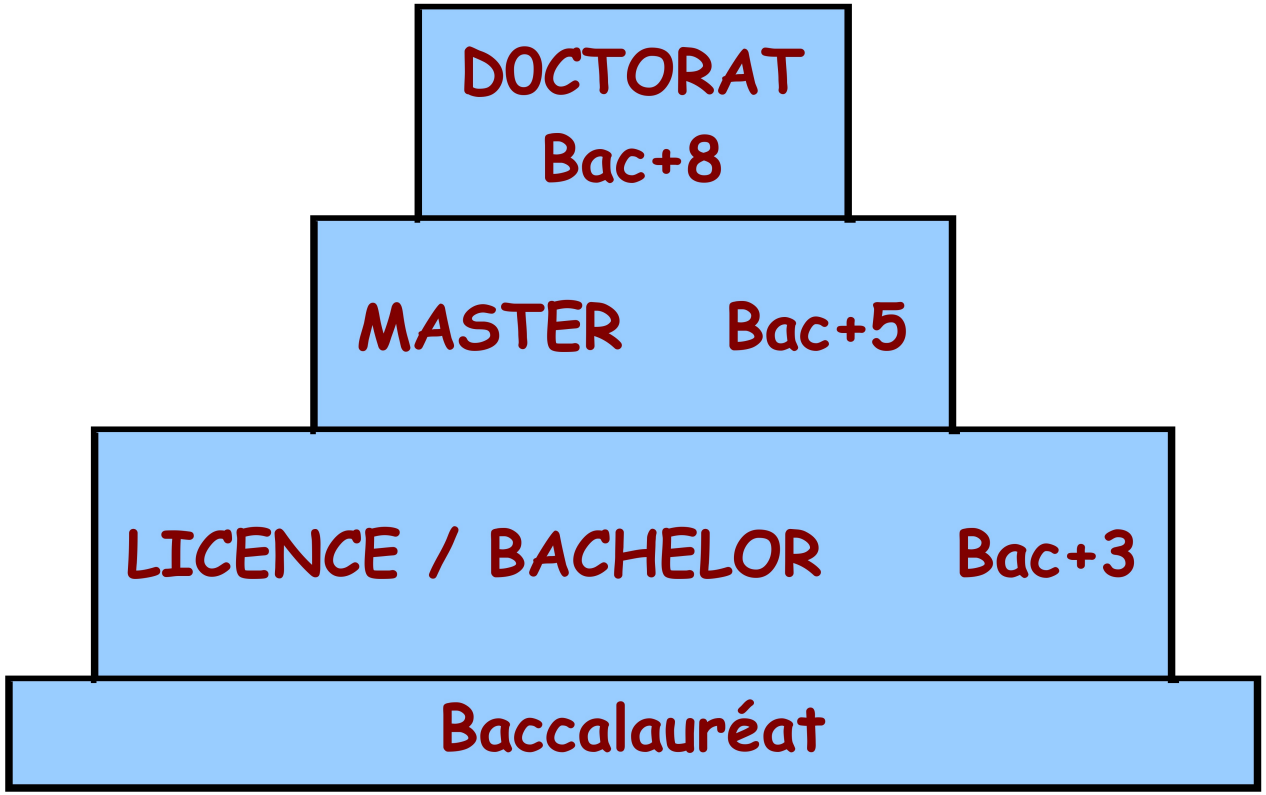

- Maîtrise indispensable de l'ANGLAIS

« Passerelles » entre les différentes filières

Via les « Admissions Parallèles »

- Université ➡ Ecole
- Ecole ➡ Université
- CPGE ➡ Ecole
- CPGE ➡ Université
- IUT, BTS ➡ Licence Pro ou Ecole

Les différents modes de sélection

- Dossier Scolaire
- Concours
- Entretien

} Et / Ou

A chaque filière, son mode de sélection

- Université : pas de sélection sauf exceptions…
- Classe préparatoire, BTS/IUT : dossier
- Sciences Po, Ecole Post Bac : concours et / ou dossier, entretien de motivation
- Etudes artistiques : soit dossier scolaire, soit dossier artistique et entretien
- Architecture : dossier, test ou entretien

L’université

- Les formations
- Les Qualités Requises

Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles : CPGE

- Les formations
- Les Qualités Requises

Les Classes Préparatoires

- Scientifique, voies : MPSI, PCSI, BCPST, PTSI
- Économique et Commerciale
  - voie scientifique (S)
  - voie économique (ES)
- Littéraire , voies :
  - A/L Lettres classiques et Lettres modernes (BEL)
  - B/L Lettres et sciences sociales (S, ES spé Math)
- ENS Cachan , voies :
  - D1 droit (L, ES, S)
  - D2 Eco/Gestion (S, ES spé Math)

Sciences Po
… et son attractivité

- Formation pluridisciplinaire et internationale
- Système intermédiaire entre la grande école et l'université
- 1er cycle généraliste
- 3ème année à l'étranger
- Spécialisation en Master

Les écoles Post Bac (prépa intégrée)

- Management (Commerce)
- Ingénieur

- Sélection sur Concours (Avril, Mai, Juin)
  - Dossier et / ou épreuves écrites : Admissibilité
  - Épreuves Orales et Entretien de motivation : Admission

BTS et IUT / Bac + 2

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

IUT : Institut Universitaire de Technologie

145 spécialités BTS	**25 spécialités DUT**
Au **lycée**	A **l'université**
Stages obligatoires en entreprise	
Examen final	**Contrôle continu**
Véritable tremplin pour des admissions parallèles (concours, dossiers)	

Sélection sur Dossier scolaire

Etudes Artistiques

- 1 - Dans un lycée public d'Arts Appliqués :
  - MANAA, puis BTS ou DMA
  - Sélection sur dossier scolaire et lettre de motivation

- 2 - Dans une école privée ou publique :
  - Une année de classe préparatoire, concours et école d'art en 3, 4 ou 5 ans
  - Sélection sur entretien et dossier d'art plastique

ARCHITECTURE / Bac + 5

- 20 écoles publiques en France
- A Paris : 6 publiques, 1 privée
- Accès tous bacs confondus
- Sélection spécifique pour chaque école

Des écoles spécialisées

Accès sur Concours à BAC + 0, 1, 2, ou 3

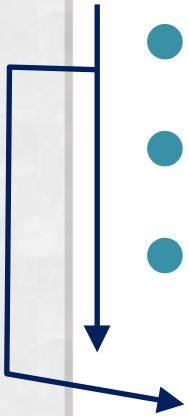

- Paramédical (Infirmier…)
- Social (Assistante sociale…)
- Éducatif (Éducateur de jeunes enfants…)
  - Inscription aux concours dès le 1er trimestre de Terminale

- Hôtellerie/Restauration :
  - Année de mise à niveau MAN

…

PARTIR ETUDIER A L'ETRANGER

- Partir tout de suite après le bac faire tout son cursus à l'étranger : bien anticiper ses inscriptions

- Via une formation en France pendant le cursus

Plusieurs façons d’arriver à Bac + 5

Exemple :

Métiers du management dans l’Entreprise

-

APB Mode d’emploi

Fabienne Curtenaz

Anne Innocente

Daniel Bonté

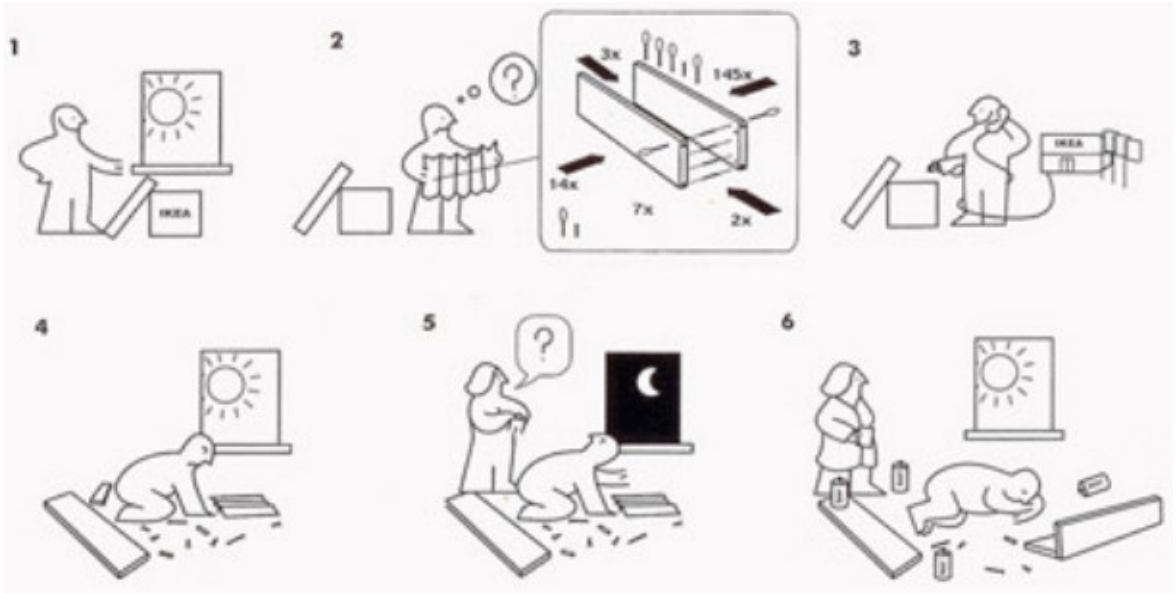

GÉNÉRALITÉS

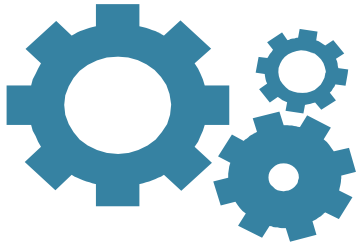

APB ?

- APB (Admission Post Bac) est le site internet qui permet de simplifier l'inscription pour la majorité des formations de l'enseignement supérieur.

- Plus de 10700 formations publiques et privées sous contrat sont concernées par la procédure APB (Admission Post Bac).

http://www.admission-postbac.fr/

POUR QUI ?

Elèves en Post-Bac

- Pour les élèves scolarisé(e)s en Terminale
- Ou titulaires d’un Bac d’une année antérieure

POUR QUELLES FORMATIONS?

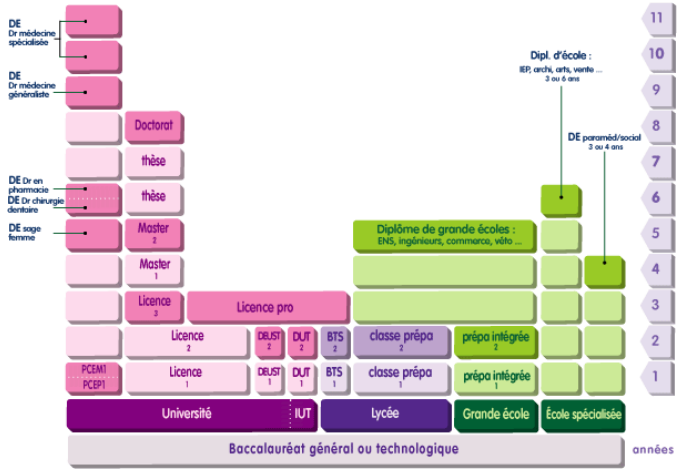

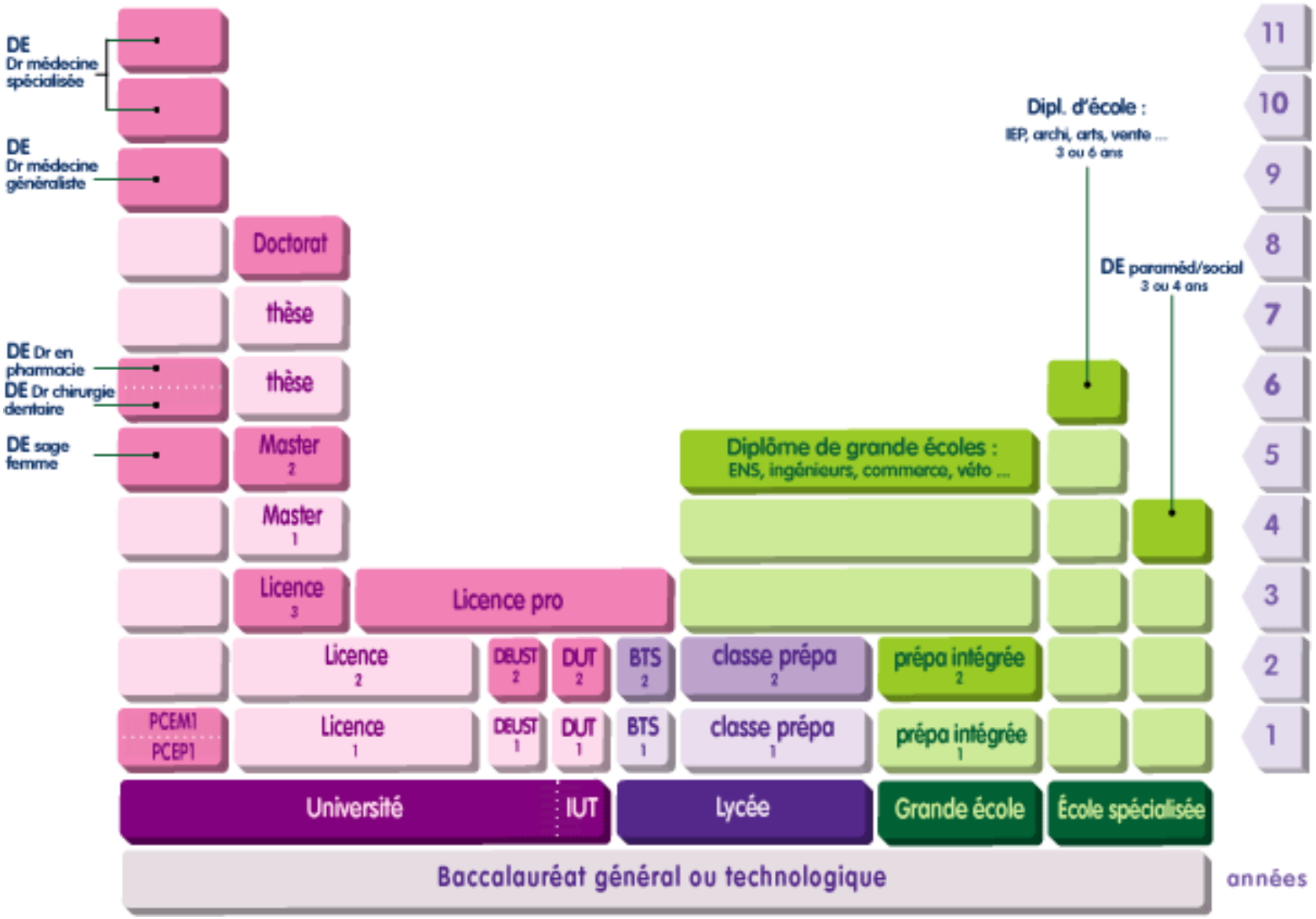
DE
Dr médecine spécialisée
DE
Dr médecine généraliste
DE Dr en pharmacie
DE Dr chirurgie dentaire
DE sage femme
Doctorat
thèse
thèse
Master 2
Master 1
Licence 3
Licence pro
Licence 2
DEUST 2
DUT 2
BTS 2
classe prépa 2
prépa intégrée 2
PCEM1
PCEP1
Licence 1
DEUST 1
DUT 1
BTS 1
classe prépa 1
prépa intégrée 1
Dipl. d'école :
IEP, archi, arts, vente ...
3 ou 6 ans
DE paraméd/social
3 ou 4 ans
Diplôme de grande écoles :
ENS, ingénieurs, commerce, véto ...
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
Université
IUT
Lycée
Grande école
École spécialisée
Baccalauréat général ou technologique
années

Les 4 étapes

- 1ère étape - L'inscription par internet
- 2ème étape - Formulation des vœux par les candidats
- 3ème étape - Résultats et réponses
- 4ème étape - L'inscription administrative

1ère étape - L'inscription par internet

- Vous vous enregistrez sur la plateforme afin de constituer votre dossier numérique (dès le 1er décembre 2014)
- Vous saisissez l'ensemble de vos demandes de poursuite d'études : candidatures

- Ajout et retrait de candidatures : du 20 janvier au 20 mars 2015 pour toutes vos candidatures.

- Vous classez vos demandes selon votre préférence : liste ordonnée des vœux . Vous devez établir un premier classement dès la sélection des candidatures mais vous aurez ensuite la possibilité de le modifier jusqu'au 31 mai 2015.

2ème étape - Formulation des vœux

- Vous imprimez vos « fiches candidatures » à partir de votre dossier numérique, pour les formations qui demandent un dossier papier.
- Vous constituez vos dossiers « papier » en vous conformant aux listes de pièces à joindre selon la formation demandée.
- Vous envoyez vos dossiers individuellement en respectant les dates indiquées sur les fiches de candidature.
- Vous vous assurez de la bonne réception de vos dossiers.
- Dès l'envoi de vos dossiers "papier", consultez régulièrement votre messagerie électronique intégrée à Admission Post-Bac; en effet, si des pièces manquent à l'un de vos dossiers, un message vous en avertira, le cas échéant.
- Vous vérifiez que vos dossiers "papier" sont bien parvenus aux établissements sollicités et qu'ils sont complets en vous connectant à votre dossier numérique.

3ème étape - Résultats et réponses

- Vous pouvez changer l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai 2015 minuit.
- Vous consultez votre dossier numérique à chaque phase d'admission par Internet et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez à partir de votre dossier numérique. En l'absence de réponse, votre candidature ne sera pas retenue.
  - 1ère phase de propositions d'admission : du lundi 8 juin 14h au 13 juin 14h
  - 2ème phase de propositions d'admission : du jeudi 25 juin 14h au 30 juin 14h
  - 3ème phase de propositions d'admission : du mardi 14 juillet 14h au 19 juillet 14h

4ème étape - L'inscription administrative

- Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur Internet, vous devez vous inscrire dans l'établissement (dates spécifiques à respecter).
- Si, au terme de la procédure, vous n'avez aucune proposition d'admission, vous pourrez vous inscrire, à partir de votre dossier numérique, à la « procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes.
- Début de la procédure complémentaire: le vendredi 26 juin 2015 à 14 h

LE CALENDRIER

Formuler ses vœux

- Lundi 1er décembre 2015
  - Ouverture pour les candidats du site d'information

- Du lundi 20 janvier au jeudi 20 mars 2015
  - Formulation des vœux par les candidats
- À partir du 20 janvier 2015
  - Phase d'orientation active
- Jeudi 2 avril 2015
  - Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation, …), de validation et d'impression des fiches de vœux
- Jeudi 2 avril 2015 (au plus tard)
  - Envoi des dossiers-papier par les candidats

Formuler ses vœux (suite)

- Du mardi 5 mai au vendredi 8 mai 2015
  - Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature (l'information est donnée avant cette date pour les saisies déjà effectuées par les établissements)
- Du vendredi 20 janvier **au dimanche 31 mai 2015**
  - Classement des vœux des candidats

Phase d'Admission

- Première phase : **lundi 8 juin 2015** 14h
  (simulations du 1er au 6 juin)
  - Réponse des candidats avant le 13 juin 14h
  - Démission des candidats sans réponse le 15 juin 14h
- Deuxième phase : **jeudi 25 juin 2015** 14h
  (simulations du 17 au 23 juin)
  - Réponse des candidats avant le 30 juin 14h
  - Démission des candidats sans réponse le 2 juillet 14h
- Troisième phase : **mardi14 Juillet 2015** 14h
  (simulations du 8 au 12 juillet)
  - Réponse des candidats avant le 19 juillet 14h
  - Démission des candidats sans réponse le 21 juillet 14h

Procédure complémentaire

Concerne les élèves qui n'ont eu aucune proposition, ont raté le délai ou sont en attente de réponse de la 3ème phase (du 14 au 19 juillet).

- **Le vendredi 26 juin 2015** 14h
  - Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire
- Lors de l'inscription administrative des élèves
  - Saisie des inscriptions administratives
- **Le 15 septembre 2015**
  - Fin de la procédure complémentaire et de la gestion des listes d'attente
  - Jusqu'au 20 août le délai de réponse est d'une semaine.
  - 72 heures du 20 août au 31 août
  - A partir du 1er septembre le délai de réponse est de 24 heures

LES PIÈGES À ÉVITER

Saisie des candidatures

- Une candidature =

1 formation + 1 établissement

ou 1 réseau d'écoles…

- 36 candidatures maximum
- En Ile de France, pour des vœux universitaires, il est recommandé de saisir au moins **6 vœux**.
- ATTENTION : Tirage au sort ssi 6 vœux.
- Après le 20 mars : aucune candidature ne peut être ajoutée ou retirée

Le classement des vœux

- Obligatoire
- **Confidentiel**
- Modifiable

- Importance du classement des 3 premiers vœux.
- Même un seul vœu doit être classé.
- Attention : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur.

Les « dossiers »

- Pour les formations qui le demandent
  - Constituer un dossier papier
  - Saisir en ligne des pièces constitutives du dossier dématérialisé

- Eventuellement demandé :
  - CV et lettre de motivation (rédaction à préparer)

PLACE AU DÉBAT

Les questions reçues par mail

- Après un échec en 1ère année de médecine, mon enfant décide de retourner en Prépa maths : comment fait-il ?

- L'inscription à un concours Grandes Ecoles (Avenir, Puissance 11…) vaut-elle un seul ou autant de vœux qu'il y a d'écoles rattachées à ce concours ?

Les questions reçues par mail (suite)

- Inscription en Université

Contrairement à une inscription en Ecoles, il n'y a pas, à priori, de sélection pour entrer à l'Université. Cela signifie-t-il que le vœu est accepté d'office par APB ?

Est-ce le dossier scolaire ou bien un rattachement géographique comme pour la sectorisation des lycées qui prime ?

VOS QUESTIONS ?

IL EST BIENTÔT L'HEURE DE CONCLURE …

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

fcpe.buffon.free.fr

GARDONS CONTACT !

Dominique PANTALACCI – Présidente FCPE
domipanta@yahoo.fr
Isabelle FAYTRE – Vice-Présidente Lycée isabelle.faytre@neuf.fr